

■ **Jocelyn Jolidon**, à Saignelégier, Exploitation d'un magasin de cycles à l'enseigne 'Vélo-passion', Raison individuelle (FOSC no 208 du 25. 10. 2000, p. 7289). Raison radiée par suite de reprise de l'actif et du passif par la société 'Vélo Passion S.à r.l.', à Saignelégier.

Journal no 431 du 07.05.2004  
(02258074 / CH-670.1.002.520-6)